

Territoires et territorialités en mouvement

« *Tout projet territorial de société doit assumer les limites de ses limites* » (J.Lévy)

Le territoire est désormais présent partout dans les sciences sociales tout le monde a «son» territoire (l'historien, le sociologue, les médias, sans parler des hommes politiques ou des animateurs de développement local). Certes, ce foisonnement est signe de vitalité, mais il comporte en lui-même un grand flou. En géographie, comme ailleurs, l'usage du terme est ambigu. Arrivé tardivement parmi les tertres relatifs à l'espace, ce ternie connaît une véritable explosion à partir des années 1970-1980.

Morceau de terre approprié, le territoire possède d'abord un sens juridique et politique très fort auquel on peut associer trois idées : celle de domination liée au pouvoir du prince, celle d'une aire liée à son contrôle, celle de limites matérialisées par des frontières.

Le passage du terme par l'éthologie (étude du comportement des êtres vivants en relation avec leur environnement) va changer la nature de sa signification: la territorialité définit la conduite d'un organisme pour prendre possession de son espace et le défendre contre les membres de sa propre espèce. La territorialité devient système de comportement. Quelle distance sépare les individus ? Quels sont les processus de domination liés à cette distance ?

L'usage du terme en géographie révèle cette double affiliation: celle qui provient du domaine politique et juridique, celle qui provient de l'éthologie et de la sociologie. Une définition courante fournie par Maryvonne Le Berre présente le territoire comme "la portion de la surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux". Le territoire est une entité socio-spatiale. Quatre notions interviennent dans cette définition comme

- *Ressource localisée* : un territoire, du fait de sa localisation particulière sur notre planète, a des caractéristiques naturelles, des spécificités que lui confère sa position en tant que lieu. De ce fait, il constitue un ensemble de ressources mobilisables par les groupes humains.
- *Appropriation* : un territoire résulte d'un processus d'appropriation d'une portion de l'espace terrestre par un groupe social ; celle-ci est marquée par les conflits avec les autres groupes car la constitution d'un territoire est vitale et l'espace est un enjeu central. Donner un nom à un territoire constitue une première marque d'appropriation ; ainsi est déterminée son aire d'extension : à l'intérieur de ces limites, le groupe exerce son pouvoir.
- *Aménagement* : l'étendue de terre ainsi délimitée possède une unité de fonctionnement, celle que le groupe lui assigne pour son aménagement et sa gestion. Le résultat de ces actions entreprises par le groupe social pour assurer son maintien et sa reproduction constitue la production d'un territoire doté d'une certaine stabilité (qui intègre l'histoire) et

ne doit pas être confondu avec l'idée de permanence territoriale chère aux géographes d'antan.

- *Héritage construit* : à chaque génération, les sociétés héritent d'un territoire spécifique avec lequel elles doivent compter dans leurs pratiques territoriales ; il peut s'agir de données interprétées par le groupe comme des atouts ou des obstacles vis-à-vis de ses objectifs du moment.

Deux remarques peuvent être faites à la suite de cette définition. En premier lieu il faut bien voir qu'elle appréhende le territoire comme un construit social et non comme un pur attribut de la distance spatiale, à la différence par exemple de Roger Brunet, fondateur du GIP-Reclus, qui a élaboré des lois générales de l'espace indépendantes de l'objet spatialisé et par conséquent des sociétés et de leur histoire, à partir de structures spatiales, les chorèmes. Ensuite on peut remarquer que nous avons déjà là en filigrane plusieurs ingrédients de l'action culturelle, depuis le patrimoine jusqu'à l'aménagement culturel du territoire.

Avant d'en arriver à ce point de réflexion qui fera l'objet de ma troisième partie, je vous propose une démarche itérative en deux points : le territoire comme catégorie de l'analyse spatiale - du territoire à la territorialité. Mon propos sera centré sur la notion de multiterritorialité et s'efforcera de montrer comment la médiation culturelle s'inscrit directement dans une conception dynamique de cette multiterritorialité.

Quelques concepts de base : espace, territoire, réseaux

Je reprendrai à Jacques Lévy quelques éléments de définition. L'espace des sociétés exprime la réponse des hommes au problème de la distance. La distance, c'est la prise en compte d'un écart entre les différents éléments qui concourent à la vie sociale, à la socialité. Y a-t-il de la distance ? La réponse n'est pas simple car un monde sans distance et donc sans espace est envisageable. C'est le cas lorsque l'écart est infini et qu'il n'existe pas d'espace de référence pour mesurer les distances : voir la répartition des groupes humains paléolithiques qui, en général, ne se rencontraient pas, voir aujourd'hui encore les distances culturelles proches de valeurs infinies entre des sociétés qui nient jusqu'à l'appartenance à la même espèce d'autres groupes, quelle que soit leur proximité kilométrique. C'est également le cas, selon certains, lorsque les moyens de lutte contre l'éloignement sont infinis et que l'ubiquité est totale, grâce au secours de la communication électronique et aux promesses du village planétaire global cher à McLuhan.

Si l'on fait abstraction de ces configurations extrêmes, un tant soit peu théoriques, la notion de distance spatiale peut être envisagée à partir de trois éléments : l'échelle, la métrique, la substance.

«L'échelle définit la taille de l'espace, la métrique, la manière de la mesure, la substance, la dimension non-spatiale des objets sociaux» (J. Lévy). Le terme substance est admis par tous. La réalité ne se réduit pas en effet à sa dimension spatiale; il existe un « autre chose » pensable dans d'autres catégories conceptuelles : ainsi le géographe traditionnel s'efforce-t-il de « localiser les phénomènes », c'est-à-dire de définir des configurations spatiales limitées à l'association entre un agrégat social (tonnes d'acier, de poissons, de touristes, nombre de foyers ruraux ou de Parcs naturels) et différentes échelles définies dans la métrique euclidienne (la « kilométrique»). Il n'en reste pas moins que la substance n'existe pas socialement si elle n'existe pas aussi spatialement. La notion d'échelle est plus

problématique : certains auteurs ont tenté de remplacer des distinctions habituelles du local au mondial par des modèles comme centre-périphérie ; par ailleurs la question de la délimitation des seuils de passage d'une échelle à une autre et celle des relations entre échelles sont des questions essentielles du travail géographique. Quant à la métrique, elle est indispensable pour penser l'espace. Mais il y a plusieurs manières de mesurer les distances, ne serait-ce qu'en termes de temps. La métrique euclidienne, bien adaptée à l'analyse topographique, n'intègre pas l'ensemble des données topologiques. La prise en compte de ces trois attributs socio-spatiaux dans leurs constantes interactions permet de réviser quelques vieux postulats géographiques. J.Lévy prend l'exemple des deux entités Brésil et Singapour que la géographie classique s'interdit de comparer. Pourtant ces deux unités spatiales ont deux attributs semblables : même substance (ce sont des sociétés), même métrique (ce sont des États) ; du coup ils deviennent comparables, au sens strict, du point de vue de l'échelle.

Pour les métriques, la distinction essentielle semble bien celle qui oppose les territoires aux réseaux. Le territoire est un espace contigu, il inclut des représentations et des pratiques qui ont en commun une métrique continue ; à cela s'oppose le réseau qui fonctionne sur le principe de la connexité et non de la contiguïté. La diversité du monde à ses différentes échelles se retrouve dans les réseaux qui, de par leur principe topologique, ignorent les proximités comme les distances topographiques. Avec les réseaux et les territoires on fait le tour de l'espace. Mais il s'agit d'une relation le plus souvent conflictuelle. J. Lévy oppose, à l'échelle mondiale, le modèle géopolitique du contrôle territorial, modèle qualifié d' « imperium », et qui serait aujourd'hui en phase déclinante, au modèle des réseaux hiérarchisés et diversifiés de l'économie-monde. Il prend l'exemple du conflit opposant en 1911 la dynastie Mandchoue, obsédée par le contrôle territorial des marches occidentales (Mongolie, Tibet, Xinjiang), à Sun-Yat-Sen qui, à Canton et à Shanghai, se préoccupait d'une insertion aussi favorable que possible dans l'économie-monde. Mais le réseau fonctionne aussi comme une forme d'extension territoriale, comme le montre l'exemple des diasporas et, singulièrement, de la diaspora chinoise.

À une échelle plus modeste, celle du développement local, l'opposition entre réseaux et *appareils territoriaux* a été souvent évoquée, en particulier par C. Neuschwander et B. Pecqueur. Ce dernier écrit ainsi: « Le système de relations de type appareils se présente comme un chaînage de relations spatiales clairement définies, hiérarchiquement intégrées et solidaires les unes des autres. Par contre, le système de relations de types réseaux est un chaînage beaucoup plus souple qui ne définit pas de frontières stables ». Nous avons tenté, dans une étude sur la valorisation du patrimoine en Armagnac, de vérifier l'hypothèse selon laquelle un réel processus de développement local ne peut se développer que s'il existe une conjonction favorable entre les réseaux et les appareils qui façonnent la société locale. Dans quelle mesure les initiatives de valorisation patrimoniale peuvent-elles susciter des réseaux spécifiques ou conforter des réseaux existants suffisamment puissants pour pouvoir se mesurer aux appareils en place et orienter leur action dans une direction commune ? La réponse ne fut pas très optimiste...

Dans un article sur les relations entre proximité géographique et lien social, X. Piolle montre que l'articulation du micro social à l'espace varie entre deux types extrêmes : le village, illustré par le « village traditionnel », espace associé à l'identité et à la structure du groupe, souvent porteur d'une relation globale, et le réseau, système relationnel établi en général à partir d'une activité commune, spécialisé, sans référence à la contiguïté géographique. Dans le premier cas, c'est l'espace qui constitue la matrice du social ; dans le second c'est l'activité, le faire-ensemble qui s'accroche à l'espace.

Pour en terminer avec cette première partie, il faut insister sur l'*importance décisive des représentations dans la dynamique territoriale*. La géographie des représentations est une branche relativement neuve mais très féconde de la géographie. Ainsi les travaux

géographiques sur les cartes mentales correspondant à la transcription d'un espace ou d'un lieu par une personne ou un groupe ont permis de multiples avancées dans la compréhension des phénomènes socio-spatiaux. D'une manière générale on peut considérer les représentations comme des créations sociales ou individuelles de schémas pertinents qui permettent de comprendre l'organisation de l'espace mais qui participent aussi à sa création. Deux éléments méritent d'être soulignés.

*Le territoire est un construit social et mental en évolution permanente
où les représentations patrimoniales et les traces mnémoniques jouent un rôle essentiel*

Guy Di Méo, l'un des plus éminents chercheurs de l'École des représentations, dans un intéressant article publié par la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, prend l'exemple de la petite région du Josbaig, à l'ouest de Pau. Il montre que l'espace de vie de cette micro-région a complètement éclaté depuis quelques dizaines d'années avec le renouvellement de la population et le développement de mouvements migratoires pendulaires journaliers ou hebdomadaires à l'intérieur du quadrilatère Tarbes, Mauléon, Bayonne et Bordeaux. En même temps, les relations de voisinage, jadis intenses, s'estompent au même titre que le rapport privilégié au village. Cependant les représentations actuelles du Josbaig par ses habitants s'accordent généralement sur la vision identitaire d'un territoire assez semblable à celui qui prit forme, il y a cinq siècles, à l'occasion d'une exploitation collective d'un massif forestier par huit communautés villageoises. Comme si la mémoire reconstruite constituait un élément essentiel du territoire. Mais ce territoire représenté voit néanmoins ses frontières évoluer : il est quelque peu élargi aujourd'hui par certains groupes sociaux à des villages voisins qui participent à des actions communes (carnaval de la vallée, équipe locale de rugby) et sa symbolique repose moins désormais sur des repères spatiaux visibles dans le paysage (villages, cours d'eau, routes) que sur ces nouveaux éléments structurants de la vie sociale locale.

*Le territoire se construit sur le récit (au sens de P. Ricœur)
des habitants et des acteurs de l'aménagement*

Michel Lussault, dans une étude sur la ville de Tours, montre comment le récit de l'action du maire Jean Royer a joué un rôle éminent dans la production de l'espace urbain tourangeau : d'abord en amont par le fait que tout énoncé médiatisé, surtout lorsqu'il émane d'acteurs à forte connotation symbolique, provoque un effet de construction de la réalité sociale, le projet devenant parfois composante à part entière de la réalité urbaine ; ensuite en aval parce que le récit formulé *ex-post* reconstitue la cohérence de l'action, lui donne un sens social susceptible de s'intégrer au champ socio-spatial.

Territoire et multiterritorialité

Parler de territorialité, c'est traiter d'une pratique liée à une mémorisation des lieux de vie et de relation ainsi que d'investissements affectifs différentiels. On peut, à la suite de Bernard Debarbieux et Xavier Piolle, distinguer une territorialité sédentaire et une territorialité nomade : celle-ci n'est d'ailleurs pas spécifique à ceux qui peuvent se libérer des contraintes techniques de déplacement et qui multiplient volontairement des repères territoriaux dissociés. Pour des groupes sociaux de plus en plus nombreux, espaces fréquentés et espaces d'enracinement des identités sociales deviennent multiples, qu'il s'agisse des ingénieurs et des cadres d'Air Inter délocalisés à Toulouse ou des espaces de référence éclatés des travailleurs immigrés. La multilocalisation n'obère cependant pas la puissance du lien aux espaces de proximité qui scandent les territoires personnels. Parfois la distance est euphémisée par un effet de lieu en mouvement où se reconstruit une sédentarité artificielle. L'exemple de l'automobile est à cet égard frappant : elle constitue

une solution rassurante car elle offre une cellule d'intimité, un lieu protégé qui atténue le traumatisme de la distance à parcourir, surtout dans le cadre des déplacements quotidiens contraints.

Les pratiques de communication contemporaines modifient considérablement nos repères territoriaux d'un double point de vue.

Une première tendance correspond à l'établissement de lieux souvent inédits qui établissent de *nouvelles territorialités*. L'apparition de valeurs plus individuelles qui transforment le rapport à soi et le rapport aux autres joue aussi sur le rapport à l'espace et favorise la création et l'émergence de territorialités prolongeant l'espace de résidence bien au-delà du quartier. La faveur des activités de plein air et de pleine nature témoigne de ce mouvement où se recomposent de nouvelles solidarités et se juxtaposent les territoires de l'ici et ceux de l'ailleurs. Ce mouvement conduit à la multiplication et à l'extension de territoires. On assiste d'une part à une étonnante conquête des espaces naturels maritimes et de montagne du pays, ainsi qu'à l'utilisation des grands espaces de nature du monde, et, d'autre part, à la reconquête des espaces urbains et périurbains. À l'évidence, les mobilités se sont accentuées dans les espaces urbains où des sociabilités informelles se développent, entre villes et banlieues, en marge des institutions et des micro-cultures où se négocient sans cesse des identités sociales incertaines. À la campagne également les facilités de déplacement favorisent l'établissement de solidarités spatiales de réseau. Plus généralement, les mobilités hors la ville se sont développées et, sans aucun doute, la proximité spatiale n'est plus le seul ciment des relations et des identités sociales. La recherche de multiples ailleurs est aussi provoquée par le fait que la société urbaine génère une multitude de lieux sans âme, les « non-lieux » décrits par Marc Auger. Les non-lieux sont des espaces où ne sont symbolisées ni identités, ni relations, ni histoire, qu'il s'agisse des aéroports, des autoroutes, des chambres d'hôtels interchangeable ou de certains moyens de transport. Des lieux où l'on se déplace sans contraintes, mais où la liberté individuelle peut aller jusqu'à l'absurde et la perte d'identité.

A propos de «la première tendance», *La ville intervalle* de Laurence Roulleau Berger est un livre tout à fait intéressant sur les activités culturelles des jeunes des banlieues. Il dit en gros: «arrêtons de définir des dispositifs adaptés à ces jeunes en situation difficile, regardons un peu ce qu'ils font, ce qu'ils veulent, partons de leurs pratiques et pas seulement de ce qu'on aura envie finalement qu'ils fassent à travers nos dispositifs».

Je schématise un peu mais c'est l'orientation générale de ce livre qui montre de manière assez convaincante comment des groupes de jeunes s'organisent des territoires intermédiaires entre centre ville et banlieues, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni complètement dans la banlieue ni complètement en centre ville, ils sont dans une espèce de va-et-vient à la fois matériel et symbolique. Voilà un exemple de construction de nouveaux territoires, de nouveaux lieux à travers des systèmes de représentations multiples et complexes.

Une deuxième tendance est liée aux bouleversements techniques dans le domaine de l'information et de la communication qui modifient considérablement les modes de vie, de production et de perception et jouent sur le rapport du temps et de l'espace. La télécommunication, grâce aux moyens électromagnétiques, permet d'atteindre dans les échanges la vitesse de trois cent mille kilomètres par seconde, favorisant alors le processus de mondialisation. A partir des nouvelles techniques de l'information, des télécommunications, de la télématique, on assiste donc à une accélération extrême de l'histoire. Longtemps, la géographie sociale, politique, culturelle, s'est fondée sur des temps et des espaces locaux qui tenaient compte des décalages horaires et des saisons. L'histoire s'inscrit désormais dans un temps unique avec les risques de confusion et de mélange que cela suppose. Le mouvement de mondialisation est facilité par cette évolution et le concept de ville mondiale par exemple souligne les interrelations permanentes que les villes établissent entre elles à partir d'un ensemble de réseaux sophistiqués.

Leurs capacités d'interconnexion et de branchements instantanés favorisent des échanges et des économies mondialisés et virtualisés. Ces bouleversements affectent la perception de la réalité et l'ensemble des secteurs stratégiques dans les domaines politiques, économiques, militaires et culturels. La sphère communicationnelle nous offre en permanence la jouissance d'un méta-territoire, immatériel, certes, mais bien réel, quoiqu'aux points et aux limites imprécis et instables, et nous permet à l'occasion de simuler la dilatation de notre lieu d'agir jusqu'aux confins du monde, de mimer la résorption du monde en un espace domestique. Cela ne supprime pas les autres modes d'investissement imaginaire du territoire par les individus, mais sans doute infléchit les formes des engagements pratiques que les acteurs y construisent.

Multiterritorialité et médiation culturelle

Dans la perspective d'une territorialité multiple, la médiation culturelle pourrait devenir un passeur de territoires, un abonnement pour des aller et retour permanents entre un dedans et un dehors : par la mise en relation des territoires d'appartenance différents (ces lieux multiples qui nous habitent sans que nous y habitions nécessairement) et par la construction de nouveaux territoires appropriables par les usagers.

Deux exemples étudiés dans le Gers par l'équipe du Grésoc permettent d'illustrer les effets d'une action culturelle délibérément inscrite dans la multiterritorialité.

Le Festival de jazz de Marciac

Il s'agit d'un Festival de jazz créé en 1977 et dont la programmation, relativement traditionnelle, est susceptible de capter un large auditoire.

Ce festival est souvent analysé comme une opération de lien social (souder la communauté à travers un événement périodique au cours duquel cette communauté se livre au regard extérieur). On peut l'analyser également comme un exemple intéressant d'une action souple de pérennisation sans équipement culturel lourd : ont été mis en place autour du festival, à partir de 1989, quelques éléments d'une filière jazz à Marciac : une classe jazz au CES et une exposition interactive permanente : « Les territoires du jazz ». On voudrait souligner la multiplicité des références territoriales activées par cet événement culturel périodique :

- Le local et le régional (échelle d'où provient l'essentiel de la clientèle mais également image du bien vivre en pays Gascon);
- L'Europe (tourisme culturel à destination d'une clientèle européenne « choisie », promotion des vins régionaux dans les pays de l'Union européenne par le principal mécène du festival, une cave coopérative locale, l'union des côtes de Plaimont);
- L'Amérique du jazz (Bill Coleman s'est installé près de Marciac dans les années 1960, de nombreux groupes américains sont invités à Marciac).

A travers ces territorialités multiples, le festival se confond avec un territoire marciacais « retrouvé » ou « recréé » : il fonctionne comme un mythe mobilisateur chargé de convaincre les habitants de l'intérêt à monter ensemble un projet et prouvant à l'extérieur cette capacité de mobilisation et cette aptitude à communiquer.

Le LIMCA (lutherie informatique et musique contemporaine) d'Auch

On observe ici un paradoxe entre le territoire de référence et d'action fortement internationalisé d'un centre de recherches très pointu et une inscription territoriale néanmoins solide du Limca à Auch. À première vue les deux parties fonctionnent dans des univers séparés. D'un côté le Limca bénéficie de la proximité de l'aéroport de Blagnac, utilise des moyens de communication électronique pour une activité en réseau dont les principaux utilisateurs ne sont pas localisés dans le département ni même dans la

région. De l'autre côté, la ville d'Auch n'est pas spécialement tournée vers la recherche avancée en informatique musicale. Et pourtant ces deux territoires distincts se recoupent partiellement. Il existe en effet des intérêts convergents entre la Ville et le Limca :

- La Ville cherche à « territorialiser » le Limca en lui confiant l'organisation d'un festival annuel de musique et de danse contemporaine. Cette délégation - contrôlée de manière assez étroite- suscite des réactions mitigées dans la population locale. D'ailleurs, on vient peut-être autant de Toulouse que d'Auch pour certaines représentations du festival. Mais cela fait partie du jeu de promotion territoriale pratiqué aujourd'hui par de nombreuses municipalités.

- De son côté le Limca estime bénéficier d'une certaine plus-value de délocalisation, en termes d'ailleurs plus symboliques que financiers : une structure implantée dans une petite ville du Sud-Ouest est plus aisément repérable qu'une structure noyée dans l'univers parisien de la création artistique. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication favoriseraient l'obtention de cette plus-value car les inconvénients de la distance sont diminués par l'utilisation à grande échelle par le Limca de Numéris, Internet et autres modes de communication électronique.

C'est à partir de telles convergences que la mise en place et le développement de centres de création localisés doit être pensée.

L'approche en termes de multiterritorialité permet finalement de dépasser les alternatives impossibles du type tradition / modernité, identité / ouverture, terroir/ monde. Elle permet également d'apporter quelques éclairages intéressants à la problématique de l'aménagement culturel du territoire. Dans cette perspective, l'enjeu de cet aménagement ne serait pas tant de mettre en place des équipements et des dispositifs d'action standardisés avec tous les inconvénients que l'on connaît d'une politique de quadrillage systématique (concurrence entre acteurs territoriaux, doubles emplois, stéréotypie des actions...), que de favoriser le développement de nouvelles territorialités par la prise en compte de la sensibilité et de la diversité des situations spatiales, produire en quelque sorte, par la culture, de la «plus-value territoriale».

Alain Lefebvre est professeur d'aménagement - urbanisme
A l'Université de Toulouse- Le Mirail